

*Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, G. Dulong et G. Bergeron, O.L.F. 1980.

John Reighard

Volume 12, numéro 1, 1982

Planification et variétés linguistiques : le cas du Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602498ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602498ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Reighard, J. (1982). Compte rendu de [*Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, G. Dulong et G. Bergeron, O.L.F. 1980.] *Revue québécoise de linguistique*, 12(1), 201–208.  
<https://doi.org/10.7202/602498ar>

## Comptes rendus

**Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines**  
**Atlas linguistique de l'Est du Canada**  
G. Dulong et G. Bergeron, O.L.F. 1980

**John Reighard**

L'année dernière a vu la parution longtemps attendue de l'ouvrage monumental de Gaston Dulong, Gaston Bergeron et leur équipe d'une trentaine de collaborateurs, le fruit de presque trente ans d'efforts. Ce vaste projet, dont les premières réalisations remontent aux débuts des années 50 (Dulong, 1953), a survécu aux vicissitudes des périodes d'exploration, d'expérimentation et de perfectionnement, dans la conception comme dans la méthodologie, pour aboutir en 1980 à la publication de ce qui est sans conteste l'un des ouvrages les plus importants que nous possédions pour l'étude du français en Amérique du Nord. Mieux connu par son sous-titre, l'Atlas linguistique de l'Est du Canada (l'ALEC) apparaît aujourd'hui en dix volumes contenant la totalité des informations recueillies auprès de 700 "témoins" dans 169 localités au Canada (dont 152 au Québec), en réponse à un questionnaire de plus de 2 500 questions, utilisé dans des entrevues qui duraient en moyenne de cinq à huit jours, donnant environ 25 heures de conversation dirigée avec les cinq ou six informateurs par point d'enquête.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est l'immensité, la variété et la richesse de ce vaste matériel lexical mis ainsi à la disposition du lecteur.

Un premier volume (*Présentation et guide de l'usager*) donne l'histoire du projet, une brève histoire du peuplement français au Canada (qui a guidé le choix des points d'enquête), la méthodologie générale adoptée, la liste des points d'enquête, la liste complète des témoins avec des détails biographiques importants sur chacun, le déroulement des enquêtes, les principes adoptés relativement aux transcriptions phonétiques, et des explications sur l'utilisation de l'atlas. Les volumes 2 à 8 contiennent l'ensemble des réponses fournies par les informateurs, y compris les réponses "directes" (la première réponse fournie à une question), les réponses complémentaires (deuxième réponse à une même question, termes associés, expressions ou tournures contenant le terme fourni ou un autre terme associé) et les commentaires de l'enquêteur (explications, précisions, nuances, etc.). Le tout apparaît sous forme de listes, organisées selon le numéro de la question posée, chaque liste comprenant donc la question posée et toutes les réponses obtenues, données en orthographe normale ainsi qu'en transcription phonétique accompagnée d'indices identifiant les localités où chaque variante phonétique a été relevée. Les deux derniers volumes constituent l'index, où sont répertoriés tous les mots apparaissant dans les réponses directes et complémentaires, chaque forme renvoyant aux questions où elle apparaît.

La conception globale de cet atlas s'inscrit dans la grande tradition des atlas de type "Worter and Sachen" de la dialectologie française (p. 21).

C'est ainsi que le choix des questions et des informateurs accentue très nettement les objets et les activités de la vie rurale traditionnelle des Canadiens français. Les informateurs sont tous nés à la fin du XIXe siècle ou au tout début du XXe siècle; au moment de la publication de l'ALEC, leur âge moyen est de 72 ans. Tous sont originaires de la localité enquêtée, sauf dans les régions colonisées tardivement (Témiscamingue, Abitibi, nord de l'Ontario) où ils ont quand même vécu au moins 50 ans. La très grande majorité n'a qu'un minimum d'années de scolarité, et tous habitent la campagne ou un village; les villes ne sont pas représentées dans l'ALEC. Les grands thèmes du questionnaire, organisés selon le classement onomasiologique de Hallig et Warburg (p. 21), tournent autour de la maison, la ferme, les transports, la nature (y compris la forêt et son exploitation), la mer et la pêche, et la vie sociale. En plus du questionnaire les enquêteurs apportaient à l'entrevue des livres sur les oiseaux, sur les plantes, et un cahier contenant plus de mille dessins et photos d'objets "illustrant la vie traditionnelle" (p. 22). On voit que la richesse du matériel recueilli se situe avant tout au niveau *lexical*, surtout en ce qui concerne le vocabulaire rural et traditionnel, et au niveau *phonétique*, puisque tout le matériel a été transcrit. Étant donné le soin avec lequel les localités ont été sélectionnées, et l'ampleur du matériel répertorié, la quantité d'informations d'ordre *géographique* est tout aussi importante.

Par conséquent, les possibilités d'analyse et d'interprétation lexicologiques qu'offre l'ALEC sont immenses: l'étude des variétés de signifiants pour un même signifié, les distributions de régionalismes et de sous-régionalismes, les rapports entre mouvements démographiques et l'évo-

lution du lexique traditionnel, l'ethnolinguistique des champs sémantiques particuliers, et ainsi de suite.

Pour ce qui est de la phonétique et de la phonologie du français canadien, et de la dialectologie phonologique, les possibilités ouvertes par les matériaux de L'ALEC ne sont pas moins importantes. C'est en fait la seule collecte systématique de variables phonétiques régionales que nous possédions pour le français nord-américain. De plus, compte tenu de la représentativité des témoins dans chaque localité et l'étendue géographique atteinte par l'enquête, L'ALEC constitue une véritable mine d'or d'informations et une source unique pour la phonétique et la phonologie.

Ceci dit, comme pour tout atlas linguistique, la nature même de l'enquête détermine en grande partie l'utilisation que l'on peut en faire; l'accès à ces informations phonétiques et phonologiques de l'ALEC ne se fait pas sans problèmes. Notons d'abord que les transcriptions phonétiques ont été faites sur-le-champ, de façon impressionniste et le plus souvent par un seul enquêteur, avec tout ce que cela implique en termes de biais individuels, hélas inévitables. Selon les auteurs, on a fait l'enregistrement des vingt dernières minutes d'enquête dans chaque localité (p. 25), mais il semble que ces enregistrements n'aient pas encore fait l'objet d'une étude ou d'une transcription plus systématique. Pour ce qui est du corpus proprement dit, on note par exemple une grande irrégularité dans la notation des longueurs vocaliques, dans les diphtongaisons et dans le relâchement (ou l'ouverture) des voyelles fermées, traits phonétiques qui sont de la plus haute importance pour certaines grandes questions de

la phonologie franco-canadienne. Cela est vrai même pour des régions où des traitements monographiques nous laisseraient croire à une régularité beaucoup plus systématique (par exemple pour la diphtongaison et l'ouverture des voyelles hautes en Beauce, la diphtongaison dans la région de Montréal, dans la Mauricie, etc.).

D'un autre côté, le système de notation phonétique adopté, qui distingue trois timbres pour chaque voyelle (opposant ainsi / i / fermé, / i / ouvert et / i / moyen), trois degrés de palatalisation, d'assibilation et de nasalisation, rend assez problématique l'interprétation phonologique des données (et exige chez l'enquêteur une finesse d'oreille assez exceptionnelle!). Bien sûr l'indétermination et la fluctuation sont le propre des données dialectologiques; malheureusement, ce fait complique un tant soit peu l'utilisation des atlas en général, et de l'ALEC aussi.

Troisièmement, la nature du questionnaire fait que, typiquement, un mot donné est attesté pour une partie seulement des localités. Évidemment, dans une enquête de ce type, il n'y a aucun intérêt à éliciter des formes qui seraient communes à l'ensemble du territoire. Pour la phonologie comparative, cependant, ce sont justement ces mots-là qui sont les plus intéressants. D'autre part, comme les mots ont été élicités en fonction de thèmes sémantiques, si l'on voulait obtenir un bon échantillon de contextes phonologiques (pour étudier par exemple les variantes de la diphtongaison, du relâchement vocalique, etc.), il faudrait réunir plusieurs mots présentant à la fois des contextes phonologiques semblables et une bonne distribution géographique... Et ce n'est pas toujours possible.

Enfin, il y a aussi un problème de niveaux de langue. Malgré les efforts faits par les auteurs pour garantir un langage populaire, il arrive qu'un mot soit prononcé de façon normative plutôt que régionale, ce qui est, bien sûr, le propre du continuum linguistique québécois. Lorsqu'on trouve toi attesté trois fois avec voyelle ouverte / twà / ou / twa /, en plein territoire québécois, entouré de 122 attestations de / twe / (qui s'opposent nettement d'ailleurs au territoire acadien, uniformément / twâ /) on peut croire à une influence normative (vol. 8, p. 3442). Si par contre un mot est attesté surtout dans une région limitée, comme mouchoir, qui apparaît surtout dans la région de Montréal et sous les formes / wèr /, / wa<sup>è</sup>r / et / wâr /, comment interpréter les onze autres attestations toutes au nord de Québec et toutes en / wèr / (vol. 8, p. 3125)? S'agit-il d'une isoglosse distincte de celle du / r / apical et vélaire, dont la carte apparaît à la page 31, ou les locuteurs de la zone sud seraient-ils simplement plus sensibles aux influences normatives? On ne peut rien en conclure, à moins d'avoir au préalable établi un consensus pour des types phonologiques "étymologiques" bien définis, mais c'est justement là la difficulté.

Je ne veux pas donner l'impression que des questions de cet ordre sont insolubles en utilisant l'ALEC, mais seulement qu'elles ne sont traitables qu'avec une certaine difficulté. Évidemment, aucun atlas linguistique ne peut répondre à toutes les attentes ni à tous les besoins. L'ALEC a été conçu en fonction d'objectifs surtout lexicologiques, phonétiques et géographiques. Si les données sont souvent difficilement interprétables en termes d'une phonologie structurale, elles sont à toutes fins utiles

inexistantes pour tout ce qui touche à la morphologie, a fortiori à la syntaxe, et à la sémantique autre que lexicale. Mais c'est la nature des atlas, et on ne critique pas un marteau s'il fonctionne mal comme tournevis. Même si des questions de ce type ne sont pas toutes résolubles, il n'en reste pas moins que grâce aux matériaux de l'ALEC, on peut aller aujourd'hui très loin dans leur analyse, et certainement beaucoup plus loin que ce qui a été possible jusqu'à présent.

Cet atlas linguistique a été conçu, expérimenté et exécuté avec le plus grand soin; il rend accessible une masse de données d'une quantité et d'une qualité tout à fait extraordinaires. Les auteurs méritent certainement nos félicitations pour la publication d'un outil de grande importance, cet ouvrage fondamental pour l'étude du français nord-américain.

*John Reighard*  
*Université de Montréal*



## RÉFÉRENCES

- DULONG, G. (1953) *Atlas linguistique du Canada français: Questionnaire*. Québec, Société du parler français au Canada et Les Presses universitaires Laval.
- DULONG, G. et G. BERGERON (1980) *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines, Atlas linguistique de l'Est du Canada*, collection Études et dossiers Québec, 1980, Québec, Ministère des Communications, Éditeur officiel du Québec, et Office de la langue française.